

Lucas
Hautes Alpes
Agriculteur

Racontez-nous votre installation :

Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, j'ai participé à la session écopaysans de 2023. J'ai ensuite passé le BPREA pour obtenir la capacité professionnelle et je suis aujourd'hui installé en maraîchage sur Laragne.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

L'ADEAR m'a accompagné lors de cette formation écopaysans en proposant une découverte totale du milieu agricole. Cette formation m'a permis d'établir et affiner mon projet. J'ai également bénéficié de la formation "chiffrer son projet en agriculture paysanne" (financée par VIVEA).

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

L'ADEAR m'a aiguillé tout en me laissant m'exprimer dans la construction de mon projet. J'ai été écouté, conseillé et suivi sans pour autant me sentir contraint.

L'agriculture d'aujourd'hui et encore plus celle de demain doit se diversifier, que ce soit au niveau des pratiques, des acteurs ou des motivations de chacun. L'ADEAR fait partie de ces structures indispensables qui permettent à TOUS (Agriculteurs ou non, Bio ou conventionnel, petites ou grosses exploitations) de démarrer un projet agricole.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

L'ADEAR m'a permis d'initier la construction de mon projet, et a joué un rôle clé dans celui-ci.